

Conception, réalisation, organisation et tir de feux d'artifices Pyrosymphonie années 2022 – 2023 – 2024 – 2025

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : M. le MAIRE.

Objet : Conception, réalisation, organisation et tir de feux d'artifices

Date et Lieu d'exécution : les 13 juillet 2022– 2023 – 2024 - 2025 à environ 23 h Parc Signa **ou sur 2 sites multipoints (avenue du val aux dames, parking signa)– Maromme**

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE –Marché de fournitures et services

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande avec minimum et maximum suivant les articles L 2113-10, L2125-1 et R 2113-1 du Code de la Commande publique. Les prestations annuelles sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Minimum annuel : 9 000,00 € H.T.

Maximum annuel : 11 000,00 € H.T.

Validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Variante : Les variantes ne sont pas autorisées

Négociation : La collectivité se réserve le droit de négocier

Sous-traitance : La collectivité n'autorise pas la sous-traitance

Visite obligatoire : deux visites communes sont organisées,

- le 2 février 2022 à 14h (entrée du Parc Signa route de Duclair),

- le 23 février 2022 à 14 h (entrée du Parc Signa route de Duclair),

➤ **sur rendez-vous pris auprès de Monsieur DEGEE au 06 89 09 12 90** (ou en cas d'absence auprès du Service des Sports 02 32 82 22 19).

PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à tout candidat qui en fera la demande :

➤ Sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

➤ Sur le site de la ville de Maromme www.ville-maromme.fr (onglet Mairie - rubrique Marchés publics)

Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com> (copie de sauvegarde conseillée)

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivante :

Vendredi 11 mars 2022 à 16 h 00

Critères d'attribution : Les critères ci-dessous seront pris en compte et après pondération, c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

1° - **Valeur technique 60 %** décomposée en trois sous critères :

Qualification, certification et habilitations du candidat : 30 %

Qualités techniques et artistiques de l'offre : 15%

Qualité et agrément des produits : 15 %

2° - **Prix : 40 %**

Elimination des candidats :

Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des **pièces contractuelles et obligatoires** mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.
- les candidats dont les dossiers seraient transmis après la date et heure de remise des offres (11/03/2022 à 16h)

Pièces justificatives à produire :

Les candidats doivent remettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

Pièces contractuelles :

- L'Acte d'Engagement complété, paraphé et signé.
- Le C.C.P., paraphé, signé.

Pièces obligatoires :

- DUME ou
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
- Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- L'attestation de visite dûment complétée et signée.
- Un mémoire technique détaillé, comprenant notamment :
 - ❖ Proposition technique faisant référence au chiffrage de la prestation.
 - ❖ Proposition artistique et financière détaillée.
 - ❖ Documents relatifs à la capacité professionnelle :
 - Certificats de qualification, habilitations
 - Liste des moyens humains et matériels dédiés au présent marché (qualifications du personnel et qualifications aux normes ISO 9001-2000, 14001, ...)
 - Précisions sur les modalités de dépôt et de stockage des artifices dédiés au tir de Maromme
 - ❖ Qualité et agrément des produits et normes environnementales.
- Les plans des différents sites (signés)

Autres documents demandés :

- Le candidat pourra également fournir une liste de références relatives à l'exécution de prestations de même nature et de même importance (datant de moins de trois ans) présentant d'autres réalisations.
- Un R.I.B ou R.I.P.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIFS : Service des Affaires Générales et Juridiques – Secteur Commande publique

Tél. : 02 32 82 22 23

E - Mail : affaires.juridiques@ville-maromme.fr

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUES : , Directeur du pôle sport vie associative et événementiel

Tél. : 06.89.09.12.90

E - Mail : sebastien.degee@ville-maromme.fr

Il est recommandé de formuler sa demande sur [le profil acheteur de la ville :](https://marchespublics.adm76.com)
<https://marchespublics.adm76.com>

Date d'envoi du présent avis : le 11/01/2022